



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Tabagisme

Question écrite n° 4821

Texte de la question

M Bernard Schreiner (Yvelines) interroge M le ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, porte-parole du Gouvernement, sur l'insuccès apparent des campagnes anti-tabac dans notre pays. Il semble en effet, à travers les chiffres fournis par la SEITA, que chaque Français de plus de quinze ans aura consommé 2 250 cigarettes en un an, 6,2 par jour, ce qui est l'équivalent de la consommation des années passées. Il lui demande quels sont les enseignements qu'il en tire et s'il peut fournir un bilan plus précis de la consommation de tabac, en particulier pour les jeunes. Il lui demande les mesures qu'il compte prendre pour remédier à une situation qui est préoccupante, en particulier pour l'avenir de notre santé.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale informe l'honorable parlementaire qu'il suit avec une attention particulière l'évolution de la consommation de tabac dans notre pays. Si l'on constate sur le long terme que la consommation de tabac par habitant a doublé en trois décennies, l'évolution la plus récente va dans le sens contraire : un sondage réalisé par le comité français d'éducation à la santé (CFES) montre que le pourcentage de jeunes fumeurs (entre douze et dix-huit ans) a baissé de 46 p 100 en 1977 à 32,5 p 100 en 1988. Il est logique que les campagnes anti-tabac, qui n'ont véritablement commencé qu'à partir de la loi du 9 juillet 1976, n'aient pas encore induit des bouleversements statistiques. On a assisté, malgré tout, à une rapide stabilisation et il est permis d'espérer que la baisse actuelle de la consommation va se confirmer. L'information doit être répétée pour être efficace et pour augmenter la probabilité de réussite du sevrage tabagique que souhaitent les deux tiers des fumeurs actuels. Aujourd'hui, la majorité de la population connaît les dangers du tabac ; cette connaissance doit être suivie d'une action résolue : la campagne actuelle du CFES, dont le slogan est : « Moi, je tabastoppe », va exactement en ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Schreiner Bernard](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4821

Rubrique : Tabac

Ministère interrogé : solidarité, santé et protection sociale, porte-parole du gouvernement

Ministère attributaire : solidarité, de la santé et de la protection sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 octobre 1988, page 3087